

Citas S.A.

Événements pour les années 1943 à 1949

1943 — Au cours de l'exercice, la quantité de marchandises traversant les installations augmenta, atteignant 330.000 tonnes contre 267.000 tonnes en 1942. La hausse du tonnage eut un impact positif sur les revenus, qui passa de 12.521.040,90 francs en 1942 à 15.775.359,35 francs en 1943. En ce qui concerne les dépenses croissantes, elles furent justifiées par l'augmentation des coûts de la vie et leur impact sur les salaires, les traitements et les dépenses d'entretien. Les amortissements furent calculés aux taux normaux et après la répartition statutaire, de même que pour les exercices précédents. (1946-47 T6/ 2574)

1944 — Les résultats de l'exercice furent inférieurs à ceux de l'année précédente, les raisons se trouvèrent dans l'incertitude des transports maritimes qui furent contraints d'emmagasiner des marchandises dont le transit fut confié à la Société. Le tonnage de transit fut de 279.000 tonnes contre 330.000 tonnes en 1943. En ce qui concerne les revenus, malgré la diminution du tonnage, ils furent presque identiques à ceux de l'exercice de 1943, grâce à l'utilisation d'échelles dynamiques basées sur les variations des prix des produits ; ainsi que des revenus de magasinage causés par la rareté des transports maritimes. En ce qui concerne les dépenses, elles continuèrent à être influencées par l'augmentation des coûts de la vie, le renforcement des cadres, tenant compte de la fatigue éprouvée par le personnel à la suite de leur long séjour à la Colonie, et conséquemment, par l'augmentation des traitements, des salaires et des frais d'entretien, ainsi que par la location des magasins nécessaires à l'emmagasinement des produits. (1946-47 T6/ 2574)

1945 — Le 13 juin, le ministère des Colonies annonça sa décision de mettre fin, au 30 juin 1946 à la convention relative à l'exploitation, confiée à la Société, du port public de Léopoldville. Le tonnage transité augmenta de 279.000 tonnes en 1944 à 310.000 tonnes au cours de l'exercice. En 1944, les revenus furent de 15.343.000 francs ; pour cet exercice, ils furent de 16.689.000 francs. En ce qui concerne les dépenses, il y eut une augmentation de 1.598.000 francs, qui fut justifiée par une augmentation des salaires, l'attribution d'indemnités familiales et de logement aux autochtones, les coûts de voyages causés par l'embauche de personnel européen, ainsi que l'augmentation des coûts de la vie et des frais d'entretien. Le bénéfice de l'exercice fut ramené de francs 2.939.934,19 en 1944 à francs 2.663.403,16 en raison de l'impact des dépenses. (1948 T7/ 3019)

1946 — Le port public de Léopoldville dont l'exploitation fut attribuée à la Société prit fin en vertu de la convention, en date du 30 juin 1946. Dès le deuxième semestre, l'activité fut réduite à l'utilisation exclusivement du port privé. Bien que la contraction fut présente, les résultats furent plus bénéfiques que ceux de l'exercice précédent. Ils furent principalement attribués à la fidélité de la clientèle, à l'utilisation intensive du port privé, à la réduction des dépenses malgré l'élévation des coûts de la vie, au relèvement de certains tarifs de manutention et aux efforts du personnel. Au cours de l'exercice, le volume de marchandises transportées fut de 292.000 tonnes ; tandis qu'en 1945, il était de 310.000 tonnes. Cependant, les revenus furent de 17.443.000 francs, en comparaison avec 16.689.000 francs en 1945. En ce qui concerne les dépenses, elles connurent une baisse de 1.771 000 francs par rapport à l'exercice précédent. (1948 T7/ 3019)

1947 — Les services africains de la Société fonctionnèrent de manière satisfaisante durant cette période. Le volume de marchandises transitées s'éleva à 297.000 tonnes, contre 292.000 tonnes en 1946. Les revenus totaux atteignirent 23.148.000 francs, tandis qu'au cours de l'exercice précédent, ils furent de 17.443.000 francs. Cette augmentation fut le résultat du relèvement de certains des tarifs, du jeu des échelles mobiles basées sur la fluctuation des cours des produits et de l'activité des départements secondaires de la Société. En ce qui concerne ses dépenses, il y eut une augmentation d'environ 1.830.000 francs, passant de 11.508.357 francs pour l'exercice 1946 à 13.338.296 francs pour cet exercice. Le principal responsable de cette augmentation fut le renforcement de ses cadres européens et du nombre de ses employés indigènes, ainsi que l'augmentation des rémunérations et salaires, du coût de la vie élevé, des frais de voyage, des dépenses d'entretien de ses bâtiments et de son matériel de manutention, ainsi que de l'augmentation des impôts et des charges sociales. (1949 T5/ 2130)

1948 — Une nouvelle augmentation fut observée dans le tonnage transité. En comparaison avec 297.000 tonnes en 1947, il arriva à 322.000 tonnes. Les revenus totaux de l'année furent de 27.613.000 francs contre 23.148 000 francs. En ce qui concerne les dépenses, elles furent de 17.018.000 francs, ce qui représenta une augmentation de 3.680.000 francs par rapport à l'exercice précédent. La raison principale de cette augmentation fut la congestion du port de la compagnie et la difficulté à évacuer le cargo au rythme prévu. Ainsi, la Société fut contrainte de stocker une quantité considérable pendant de nombreux mois, ce qui rendit les opérations de manutention difficiles et coûteuses dans ses entrepôts. Le renforcement des cadres européens et les populations autochtones en raison de ces circonstances, eut un impact négatif sur les coûts d'exploitation. De plus, cette augmentation des coûts fut attribuée aux augmentations des salaires, coûts de la vie, des frais d'entretien ; charges sociales, frais de voyage. Au cours de l'exercice, la Société créa avec l'Agence Maritime Internationale, la Compagnie Congolaise d'Entreposage et de Warrantage. Le but de cette entreprise fut de créer et de gérer des magasins généraux ainsi que de fournir des certificats de dépôts et des warrants. Elle eut également créé un service d'assurance. Ce service reçut une procuration de souscription de la part des Compagnies Belges d'Assurances Générales, de la Caisse Patronale, des Compagnies des Propriétaires Réunis, de la Royale Belge, des Assurances Belges et de la Fire Association of Philadelphia. (1949 T5/ 2130)

1949 — Le volume de marchandises transitées demeura presque identique à celui de l'année précédente ;316.000 tonnes, en comparaison avec 322.000 tonnes en 1948. Les revenus totaux furent de 27.377.000 francs, en comparaison avec les 26.713.000 francs de l'exercice précédent, tandis que les dépenses augmentèrent de 17.018.000 francs en 1948 à 19.112.000 francs. Cette augmentation fut due d'abord par l'encombrement des installations de la Société, en cours d'année, ce qui rendit la manutention difficile et coûteuse, ensuite par le renforcement ses cadres européens ainsi que ses effectifs autochtones, l'augmentation des charges sociales, des salaires et, les coûts de la vie. Son département « Assurances » bien qu'ayant débuté l'année précédente se développa de manière constante.(1950 T3/ 2271)